

Péto-Canada

nécessité d'une telle société. L'amendement qu'il vient de nous proposer et l'autre amendement que Son Honneur l'Orateur a jugé irrecevable vont manifestement dans ce sens. L'amendement de l'article 7(1)(n) permettrait à la société de vendre ou d'aliéner une partie ou la totalité de son entreprise pour la contrepartie qu'elle juge adéquate. L'amendement qui a été refusé aurait supprimé le paragraphe (3) de l'article 5, qui prévoit que les actions ordinaires de la société sont inaliénables et sont inscrites dans les livres de la société au nom du ministre, qui en est fiduciaire pour le compte de Sa Majesté du chef du Canada. Ainsi, l'unique but de cet amendement et de celui qui a été rejeté est de permettre à la Société nationale des pétroles, une fois constituée, d'être liquidée par son conseil d'administration sans qu'il en avertisse le Parlement qui est véritablement le fondateur de cette société. S'il devait arriver que cette société soit liquidée, c'est manifestement du Parlement que devrait relever la décision de le faire. Le Parlement est le seul organisme habilité à dissoudre cette société.

J'ai écouté attentivement la déclaration du député de Calgary-Centre ce soir; il a une fois de plus demandé à quoi pouvait servir une Société nationale des pétroles, et nous a répété qu'à son avis elle était parfaitement superflue. J'aimerais savoir s'il parle simplement au nom de l'industrie pétrolière ou s'il parle au nom du parti conservateur.

M. Gillies: Au nom du peuple canadien.

M. Rodriguez: Il parle au nom des deux; ils sont inséparables.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Quiconque examine la situation actuelle de l'industrie pétrolière au Canada, monsieur l'Orateur, et ce qu'elle est depuis dix ans, comprendra pourquoi nous avons besoin d'une société nationale des pétroles. Ce qui est vraiment dommage, c'est que cette société n'ait pas été établie il y a 10 ou 12 ans. Le député de Calgary-Centre dit être en faveur de la participation des Canadiens, mais non par l'intermédiaire de la propriété publique. Comment les Canadiens peuvent-ils participer à une industrie contrôlée à 90 p. 100 par des compagnies pétrolières étrangères? Ces dernières ont acheté peu à peu presque toutes les sociétés canadiennes et, depuis des décennies, elles dévastent nos ressources nationales, exploitent les consommateurs canadiens et, de propos délibéré, ont induit en erreur les gouvernements et les Canadiens en leur disant que nous avions des réserves suffisantes de pétrole et qu'il n'y avait aucun danger de voir nos réserves de pétrole classique s'épuiser.

Ces sociétés, qui disent maintenant au gouvernement que nous avons juste assez de pétrole pour nous rendre jusqu'au début des années 80, sont celles-là mêmes qui ont comparu il y a quelques années devant l'Office national de l'énergie en déclarant que nous avions d'abondantes réserves de pétrole et de gaz naturel, suffisamment pour nous rendre au tournant du siècle. C'est pourquoi elles ont demandé plus de permis d'exportation pour le pétrole et le gaz, permis qu'elles ont obtenus. Elles ont pu exercer assez de pressions sur les gouvernements pour exporter 50 p. 100 de notre production quotidienne depuis 50 ans.

M. Gillies: Avec la permission de l'Office national de l'énergie.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Avec la permission de l'Office national de l'énergie, qu'elles ont induit en erreur tout comme elles l'ont fait à l'égard du gouvernement, grâce à, je dois le dire, la politique de

l'ancien gouvernement conservateur des années 1960 et 1961, qui créa la ligne Borden dans la Vallée de l'Ou-taouais, mettant les marchés de l'Est et de l'Ouest du Canada à la merci des grands monopoles américains du pétrole. C'est une chose que les Canadiens ont payé fort cher. Maintenant que nous nous rendons compte qu'il ne nous reste plus que pour quelques années de réserves de pétrole classique, que fait l'industrie pétrolière? Elle soumet le gouvernement depuis un an à un chantage pur et simple pour l'obliger à hausser le prix du pétrole. Elle lui dit en effet: «Si nous ne recevons pas plus d'argent, nous allons ralentir nos programmes de prospection». Les sociétés pétrolières ont démenagé leurs derricks au sud de la frontière.

M. Bawden: Bien sûr!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Bien sûr... commentaire typiquement conservateur. Maintenant qu'elles ont exploité nos réserves de pétrole, elles menacent d'aller s'installer ailleurs si nous ne leur versons pas davantage. Lorsque les travailleurs déclarent la grève, on fait grand cas du tort qu'ils causent à la population. Or, l'industrie pétrolière est en grève depuis plus d'un an ce qui concerne ses programmes de prospection chez nous. C'est ni plus ni moins en le menaçant de lui faire sauter la cervelle qu'elle somme le gouvernement de hausser les prix; autrement, elle s'en ira. L'industrie pétrolière dit: «Nous avons besoin de plus de liquidités»... c'est une bien jolie formule qu'elle a trouvée là! Autrement dit, elle veut que les consommateurs canadiens paient davantage pour son pétrole, non pas parce que l'industrie ne reçoit pas bien assez actuellement, mais parce qu'elle veut que le pétrole qu'elle trouvera lui appartienne à elle, et non plus aux Canadiens qui pourtant assument tous les frais de prospection.

Si ce n'est pas de l'économie réactionnaire, monsieur l'Orateur, je ne sais pas ce que c'est, mais c'est l'attitude en vogue. Nous devons donner plus d'argent aux sociétés pétrolières pour qu'elles puissent trouver du pétrole qui leur appartiendra et que nous devons payer les yeux de la tête.

M. Bawden: Dites-nous maintenant ce que vous avez fait en Saskatchewan.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de le dire à mon honorable ami et de lui parler également des sociétés qui préfèrent forer outre-quarante-cinquième plutôt qu'au Canada. Le tragique dans tout cela, c'est que le gouvernement ait pris tant de temps à comprendre qu'il devait prendre les mesures qui s'imposent afin d'assurer à l'État une certaine mainmise et un certain contrôle sur les ressources et l'industrie pétrolières du Canada.

Maintenant que le gouvernement s'est rendu compte qu'il fallait prendre cette mesure, un peu tard, il est vrai, les députés de notre parti l'appuient comme ils l'ont fait depuis le tout début. Je signale toutefois que je ne me préoccupe pas surtout de savoir si nous allons socialiser l'industrie pétrolière, mais plutôt de savoir si la société nationale des pétroles aura un rôle efficace à jouer au Canada. Que fera-t-elle? Quelle fonction aura-t-elle?

Permettez-moi de signaler trois éléments qui me préoccupent, ainsi qu'un très grand nombre de Canadiens, j'en suis sûr. J'ose espérer que lorsqu'il prendra la parole au cours du présent débat ou à l'étape de la troisième lecture, le ministre nous parlera de ces questions. En premier lieu, en lisant les journaux, j'ai remarqué que M. Hampson,